

Un week end ou trop de conducteurs se sont lâchés



Un week end ou trop de conducteurs se sont lâchés

Samedi matin la brigade motorisée de l'Isle-Jourdain a ouvert le bal sur la RN 124 .

Trois automobilistes n'ont vraiment pas respecté le tempo et roulaient à des vitesses supérieures de plus de 50 kms heures à celle imposée. Sur la commune de Monferran-Savès à 10h20, un marmandais de 47 ans qui se rendait vers Toulouse à bord de sa Toyota Aventis a été contrôlé à 131 au lieu de 80 autorisés sur cette section de route. Sur la commune de Giscaro c'est un Haut Garonnais qui a été surpris à 131 kms heures au volant de sa Mercedes peu avant midi. Une demi-heure plus tard c'est une BMW qui était interceptée à 147 kms. A son bord un Lislois de 48 ans. Ces trois conducteurs qui confondent route et circuit automobile se sont vu suspendre immédiatement leur permis, tandis que leur véhicule était figé sur place pour être mis en fourrière administrative durant 7 jours. Ils devront répondre ultérieurement de leur imprudence devant le tribunal gersois.

Samedi après-midi, une infraction pour usage du téléphone portable en conduisant a été relevée et deux excès de vitesse supérieurs à 50 km/h ont été constatés. Un conducteur de 28 ans, originaire de Haute Garonne a été contrôlé à 168 km/h, au lieu de 110, à bord de sa Volkswagen, sur la 2 fois 2 voies au niveau de Pujaudran, alors qu'il se dirigeait vers Toulouse. En soirée vers 21 heures c'est un homme du Tarn-et-Garonne âgé de 44 ans qui se dirigeait vers Auch sur la RN124 qui a été flashé à 172 km/h contre 110 autorisés. Mêmes motifs, mêmes peines, pour tous ces conducteurs. Rétention du permis de conduire, mise en fourrière du véhicule et convocation ultérieure devant le tribunal.

Les gendarmes de Vic Fezensac ont eux intercepté vers 18h un gersois de 35 ans alors qu'il circulait encore sans permis. Son véhicule un Renault Scénic a été cette fois placé en fourrière.

Dimanche les trois brigades motorisées du Gers, Auch, l'Isle-Jourdain et Nogaro ont exercé une surveillance sur les principaux axes routiers du département. Six infractions pour dépassement de la vitesse autorisée ont été constatées, trois dépassements de moins de 40 km/h et trois compris entre 40 et 50 km/h.,